

(N^o 42.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 DÉCEMBRE 1847.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Laurent Ferdinand Antoine Mandelli, Garde- Champêtre à Helchin (Flandre Occidentale).

(Voir le N^o 332, session de 1846-1847 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le pétitionnaire, né à Torno (Italie) en 1810, est fils d'un homme qui habite la Belgique depuis 22 ans et d'une femme Belge.

Il est lui-même domicilié en Belgique depuis 23 ans. Il a des moyens d'existence, s'engage à payer les droits d'enregistrement de sa naturalisation, et remplit provisoirement les fonctions de garde-champêtre de la commune d'Helchin, à la demande de tous les notables de cette commune, qui se joignent à lui, pour lui faire obtenir la naturalisation ordinaire.

Les autorités ont appuyé cette demande qui a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 21.

Le Marquis DE RODES, Rapporteur.